

## LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES PROMOS SUR LES DATES COURTES

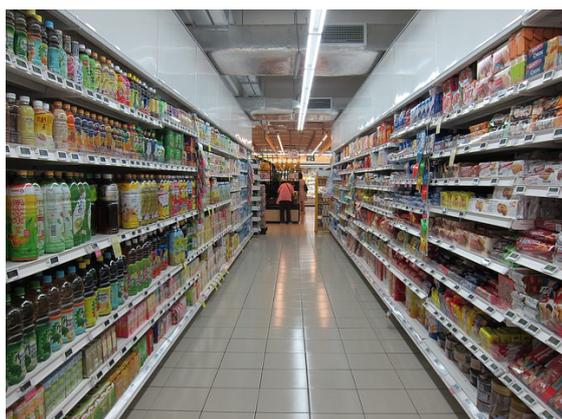
Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Lors de ses achats de produits alimentaires, Martial est doublement sensible aux articles dont la date limite de consommation est proche : d'une part il réalise des économies, d'autre part il contribue à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Mais il rencontre des difficultés à comprendre le taux de réduction appliqué à des produits sensibles (salades, crevettes, plats préparés en magasin) : 20 % à 30 % alors que la date limite de consommation est au lendemain, voire au jour même. Il estime que, compte tenu de l'échéance très proche, une réduction de 50 % serait justifiée. Cette logique de la grande distribution le laisse perplexe.

Ses demandes d'explication n'obtiennent pas toujours les réponses nécessaires : la communication avec les clients reste trop souvent limitée. Manque de temps, déficit d'implication, routine ?



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))